

DEC221015DR17

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6021 intitulée Micro et nanomédecines biomimétiques (MINT)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC220199DAJ du 10 février 2022 portant délégation de signature à Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne et Pays de la Loire (DR17) ;

**Vu** la décision DEC213779DGDS du 20 décembre 2021 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6021 intitulée Micro et nanomédecines biomimétiques (MINT) ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6021.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 10 membres élus ;
- 3 membres nommés.

**Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 18/02/2022

Pour le Président - directeur général et par délégation,  
La déléguée régionale  
Gabrielle INGUSCIO



DEC221009INS21

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Clarisse DHAENENS, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche UMR9189 intitulée Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISTAL)

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC191237DGDS en date du 19 décembre 2019 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR9189 intitulée Centre de Recherche en Informatique, Signal et Automatique de Lille (CRISTAL) et nommant M. Olivier COLOT, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'accord des tutelles principales ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Olivier COLOT, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022.

II A compter de cette même date, Mme Clarisse DHAENENS, Professeure des universités à l'université de Lille, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 février 2022

Le président - directeur général  
Antoine Petit

